

Devenir auto-entrepreneur coach sportif

Description

Afin de créer son entité, le futur coach se rend sur le site de l'[URSSAF](#), y renseigne des informations relatives au [statut d'auto-entrepreneur](#) et procède à la [déclaration](#). Cette forme juridique, qui recèle quelques inconvénients, offre divers avantages :

- Simplicité de la [création](#) ;
- Obligations comptables réduites ;
- Franchise de [TVA](#), des aides comme l'[ACCRE](#), etc.

Pour exercer sous ce statut, il demeure nécessaire d'avoir un **diplôme adapté** aux prestations fournies. Ce qui n'est pas toujours le cas dans certains domaines où l'on peut exercer sans diplôme. ex : l'exercice du métier de [consultant sans diplôme](#).

[Créer mon auto-entreprise en ligne](#)

Comment devenir coach sportif avec le statut d'auto-entrepreneur ?

Les **attentes des clients** d'un coach sportif varient. Alors que certains suivent ses cours afin de réussir une **compétition**, d'autres y participent pour une simple **remise en forme**. D'autres encore y prennent part dans un but plus spécifique comme le désir de **perdre du poids**. Le professionnel collabore donc avec des **profils hétérogènes**. S'adapter à chacun d'eux nécessite de [suivre une formation](#).

La formation pour devenir coach sportif

En France, en principe, il n'existe **pas de diplôme spécialement destiné** à celui qui souhaite [devenir un coach sportif](#). Néanmoins, parce que sa prestation agit sur la santé de ses clients, le spécialiste doit suivre un **parcours académique adapté**. Celui-ci débouche, **après le baccalauréat** et à la suite d'une formation typique, sur :

- Un Brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES) en option Métiers de la forme ;
- Un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (BPJEPS) ;

- La licence Éducation et motricité afin d'intégrer le domaine d'enseignement traditionnel ;
- La licence Entraînement sportif et performance motrice en vue de devenir un coach spécialisé dans un regroupement sportif ;
- La licence Activités physiques adaptées pour encadrer les personnes à mobilité réduite ;
- Un Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST) option Métiers de la Forme ;
- Un master option Entraînement, préparation physique, nutritionnelle et mentale.

Devenir un coach sportif **sans diplôme** en tant qu'auto-entrepreneur reste **impossible**. L'article L.212-8 du [Code du sport](#) précise que : « *Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait pour toute personne d'exercer contre rémunération l'une des fonctions de professeur, moniteur, éducateur, entraîneur ou animateur d'une activité physique ou sportive ou de faire usage de ces titres ou titre similaire sans posséder la qualification requise au I de l'article L. 212-1.* ».

Autrement dit, la loi **interdit** de développer un service dans le domaine d'activité d'un **coach sportif sans disposer d'un diplôme**. Néanmoins, dans la pratique, à condition d'informer ses clients de son statut, on peut exercer une telle activité sans un document prouvant de ses compétences, mais les débouchés s'en trouvent limités. Le coach ne pourra pas collaborer avec des organismes officiels ou des entreprises et ne travaillera qu'avec des particuliers.

Les formalités pour devenir auto-entrepreneur pour du service à la personne

La démarche à suivre pour [devenir auto-entrepreneur](#) comprend **diverses étapes** qui se déroulent en ligne. La première consiste à se rendre sur le site de l'URSSAF puis d'y cliquer sur l'option « **Créer mon entreprise.** » Une fois la page ouverte, sélectionner « **Déclarer mon auto-entreprise** ».

La prochaine étape revient à choisir son domaine d'activité. Une liste de professions s'affiche à l'écran. Il convient de défiler jusqu'à découvrir « **Loisirs, Animation, Cours de Sport** » Cet intitulé correspond à la nature de l'activité exercée. Le micro-entrepreneur clique ensuite sur « **Afficher toutes les activités du domaine** » et voit apparaître un menu présentant diverses spécialités. Il opte pour « **Préparateur physique à domicile** ».

Par la suite, le futur coach sportif fournit des informations utiles à son immatriculation.

Il indique :

- Son nom ;
- Ses prénoms ;
- Sa date de naissance ;
- Son code postal ;
- Sa commune ;
- Le lieu d'exercice d'activité ;
- La date de démarrage souhaitée, etc.

Une autre étape à accomplir : la **déclaration sociale**. Elle se réalise sur la même plateforme de l'URSSAF. Le créateur du projet mentionne son **numéro de Sécurité sociale** et opère un choix entre un **versement** mensuel ou trimestriel de ses **cotisations**. Enfin, il finalise sa déclaration en datant et en validant le formulaire qu'il peut envoyer en ligne.

Bon à savoir : En [devenant coach de vie](#), vous accompagner les clients à se sentir mieux dans leur vie, en les aidant à retrouver confiance en eux et à adopter de nouvelles habitudes plus saines.

Quel est le tarif horaire d'un auto-entrepreneur coach animateur sportif ?

En échange de sa prestation, le professionnel perçoit une **rémunération dont le montant varie** en fonction de quelques paramètres, dont son expérience. Le tarif horaire d'un auto-entrepreneur animateur sportif connu, qui travaille dans un **club sportif** ou dans une [salle de fitness](#), diffère de celui d'un **indépendant** débutant. Il varie entre 10 et 60 €.

D'autres facteurs, comme le **lieu de la prestation**, entrent également en compte. En **ville**, un coach sportif peut facturer ses services entre 60 et 90 €. Mais en **campagne**, sa grille tarifaire diminue. Cependant, en ville ou dans une région isolée, ses prestations et son déplacement restent à la charge du client. Il peut aussi lui **vendre des équipements** :

- Tenues ;
- Appareils de musculation ;
- Tapis, etc.

Il propose également des **compléments alimentaires** en adéquation avec

l'organisme du bénéficiaire et du programme suivi. S'il souhaite rédiger une **facture** à l'attention du consommateur, le coach sportif, comme tout auto-entrepreneur, élabore un document qui comporte **diverses mentions** :

- Son nom et son adresse ;
- La raison sociale de son entité ;
- Son numéro d'immatriculation [SIRET](#) ;
- Une présentation de la prestation fournie ;
- Le montant dû par le client et son nom.

Les prestations possibles d'un coach sportif en tant qu'auto-entrepreneur

Le coach propose des **prestations variées**. Il peut établir un programme de développement personnel et l'exécuter à domicile, en entreprise ou en club. On parle alors de « **Personal Training** ». Mais il s'avère également capable de prendre en charge des groupes restreints de personnes : « **Small Group Training** ». Le professionnel, contacté par un club de fitness, peut aussi s'occuper d'un plateau de musculation.

Outre ces possibilités, il travaille en tant que **préparateur physique** d'un club. En collaboration avec l'entraîneur, il améliore les aptitudes physiques des participants. Enfin, s'il dispose des moyens nécessaires, il ouvre **son propre centre de remise en forme** et propose à ses clients d'y suivre des cours de :

- Gymnastique ;
- Fitness ;
- Musculation ;
- Endurance, etc.

Les avantages et les inconvénients du statut d'auto-entrepreneur

Chaque créateur de projet reste **libre d'opérer un choix de statut juridique**. S'il choisit de devenir auto-entrepreneur, il bénéficie de certains atouts

Les avantages de l'auto-entreprise

L'intérêt principal de cette forme juridique réside dans sa simplicité. Contrairement à d'autres statuts, sa création et sa cessation demeurent faciles : une simple déclaration suffit. En outre, les [obligations comptables](#) de l'auto-entrepreneur restent limitées. Il doit :

- Tenir un livre de recettes ;
- Conserver ses pièces justificatives ;
- Mettre à jour un registre des achats.

Afin de régler ses **contributions** et [cotisations](#) sociales, l'initiateur du projet dispose de **deux options** : **paiement mensuel ou trimestriel**. Le montant se fixe **en fonction de son chiffre d'affaires**. Par conséquent, s'il n'en réalise pas, il ne supporte aucune cotisation sociale. Par ailleurs, l'auto-entrepreneur profite de la franchise en base, car il ne **paie pas de TVA**.

Les inconvénients de l'auto-entreprise

Depuis 2015, tout auto-entrepreneur doit disposer d'un **compte bancaire professionnel** séparé de son compte personnel. Cela **induit donc davantage d'obligations** à l'égard de sa banque. De plus, il s'inscrit soit au **RCS** (activité commerciale), soit au **RM** (activité artisanale).

Par ailleurs, le professionnel en auto-entreprise exécute obligatoirement un **stage de préparation à l'installation**, même s'il peut, selon le cas, y déroger. En outre, s'il utilise un véhicule dans le cadre de son activité, il a l'obligation de [souscrire à une assurance responsabilité civile](#).

Bon à savoir : de nombreuses autres [assurances](#) existent pour devenir auto-entrepreneur coach sportif.

Enfin, s'il franchit un **seuil de chiffre d'affaires** ou de franchise **TVA**, il doit basculer vers un statut type EI (**Entreprise Individuelle**) et perd son statut originel.

Pour en savoir plus sur les différentes prestations de services exerçables en tant qu'auto-entrepreneur :

- [Devenir auto-entrepreneur en services à la personne](#)
- [Devenir auto-entrepreneur photographe](#)
- [Devenir auto-entrepreneur VTC](#)
- [Devenir auto-entrepreneur en nettoyage](#)
- [Devenir auto-entrepreneur informatique](#)

- [Devenir auto-entrepreneur livreur](#)
- [Devenir auto-entrepreneur femme de ménage](#)
- [Devenir auto-entrepreneur Uber Eats](#)
- [Devenir auto-entrepreneur maître nageur](#)
- [Devenir auto-entrepreneur jardinage](#)
- [Devenir auto-entrepreneur apporteur d'affaires](#)